# Manager le handicap



Management - Développement Personnel

11/12/2025

### Public et prérequis

Manager, agent de maîtrise.

Aucun

### Les objectifs

- Développer des compétences relationnelles pour intégrer des personnes qui présentent un handicap.
- Intégrer un management centré sur la personne.
- Prendre en compte le handicap et ses effets dans la définition du poste et des objectifs.
- Identifier les ressources de la personne et développer des valeurs communes favorisant l'intégration.

### Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Pédagogie active et participative
- Partage d'expérience

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

### **Programme**

- · La relation du manager au handicap
- Prendre conscience des résonances interpersonnelles suscitées par le handicap
- Identifier les ressentis et les comportements associés
- Les ressentis
- Le retentissement
- · Les croyances
- Les zones de vulnérabilité
- Adopter un positionnement adapté
- Ne pas confondre la personne et le handicap
- Prendre en compte notre propre handicap relationnel
- Mettre en œuvre une communication relationnelle centrée sur la personne
- Partage d'expériences : Autour des difficultés le plus fréquemment rencontrées
- Mise en situation : A partir du vécu professionnel
- Manager une personne qui présente un handicap
- · Identifier le handicap
- Les différents types de handicaps : Handicap physique, handicap mental
- Prendre en compte les déficiences liées au handicap
- Identifier les effets du handicap au niveau du savoir faire et de la communication
- Evaluer les compétences de la personne
- Les compétences techniques : Le savoir faire
- Evaluer ses ressources : Ses capacités d'adaptation, ses besoins relationnels, ses besoins matériels (Adaptation technique au poste de travail), son expérience, ses valeurs, sa motivation, sa volonté de réussir, ses désirs d'intégration

#### CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours

#### **ACCUEIL PSH**

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

## Les + afpi

- 1300 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 750 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
- · Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

#### 10 CENTRES

dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

- Adapter le poste aux compétences de la personne
- · Adaptation technique
- · Adapter son management
- Définir et contractualiser des objectifs personnalisés (Personne et handicap) à partir des attentes des apports et des zones d'intolérances réciproques
- Savoir demander, refuser, donner, recevoir
- · Les partenaires du manager
- Intégrer la personne au sein de l'équipe
- Les règles de base de l'animation d'une équipe
- Tendre vers le but commun : Les facteurs favorisateurs, les facteurs destructeurs, le rôle du coordinateur, les stades de développement d'une équipe, l'équipe solidaire
- Intégrer la personne et son handicap
- · Accepter la différence
- Développer des valeurs communes
- · L'objectif partagé d'intégration : Manager, équipe existante, la personne entrante
- Adopter une charte de vie relationnelle
- Plan d'action personnel : Récapitulatif des différents outils pour favoriser l'accueil de personnes présentant un handicap

### Modalité d'évaluation

- · Contrôle des acquis en fin de formation
- Attestation

### Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

### Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3

Etaples - 0654769800 He

Béthune - 03 21 20 66 91 Hénin-Beaumont - 03 21 20 40 31

Calais - 03 21 87 79 06

Cambrai - 03 27 70 34 23

Dunkerque - 03 28 59 32 90 St-Omer - 03 21 87 95 55